



## Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 16 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 16 février, à 8 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente.

**Étaient présents :** Madame LAPOIRIE Catherine, Monsieur HUBERTY René, Madame NEGRI Colette, Messieurs BESOZZI Daniel, LE LOARER Éric, TURCK Gilbert, Madame ROMANO Valérie (*avec pouvoir de Madame EMMENDOERFFER Jocelyne*)

**Absent excusé :** Madame EMMENDOERFFER Jocelyne [*pouvoir à Madame ROMANO Valérie*]

La séance est ouverte à 8 heures 30, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente, qui constate que le quorum est atteint.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

**POINT 1 - Personnel : Débat concernant la politique de protection sociale complémentaire du personnel DCA N° 2022-001**

**Informations**

**POINT 1 - Personnel : Débat concernant la politique de protection sociale complémentaire du personnel DCA N° 2022-001**

Madame la Présidente présente à l'Assemblée un Powerpoint expliquant les enjeux et le cadre de la protection sociale complémentaire prenant en compte l'entrée en vigueur progressive de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021.

La politique sociale du CIAS, mise en place depuis 2017, semble satisfaisante.

En fonction des finances et du budget, il est possible de maintenir le financement déjà mis en place.

**Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Conseil d'Administration :**

➤ **prend acte.**

## Informations

### 1) Protection sociale complémentaire du personnel

À la demande d'un des membres du Conseil d'Administration (CA), il est précisé au présent compte-rendu les éléments suivants concernant la Protection Sociale Complémentaire (PSC):

#### 1.1 – Adoption par le CIAS des modalités de la PSC

La participation employeur, selon ses modalités actuellement en vigueur, a été mise en place en application de la délibération du CA du CIAS n° 2017-027, du 22 août 2017. La participation n'est pas soumise à impôt sur le revenu.

#### 1.2 - La PSC porte sur deux risques :

- le risque "Santé" qui couvre, par le biais de la complémentaire santé, les risques portant atteinte à l'intégrité physique de la personne et les risques liés à la maternité, en complément des prestations du régime général de la Sécurité Sociale.
- le risque "Prévoyance" qui couvre, par le biais de la garantie maintien de salaire, les risques liés à l'incapacité, l'invalidité et le décès.

### 2) Formation du personnel

La Présidente porte à connaissance des membres du CA le courrier d'un agent titulaire du CIAS, informant de l'obtention récente du diplôme BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Par ce courrier, l'agent souhaite remercier le CIAS qui a accordé le financement de la formation professionnelle ayant permis l'obtention du diplôme.

### 3) Poste de coordination

La Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle a accepté de maintenir sa participation financière dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, compte tenu de la particularité pour le CIAS d'organiser les accueils collectifs de mineurs à l'échelle de sept communes dans un fonctionnement intercommunal. Pour ce faire, il y a lieu de mettre en place un poste de chargé de coordination, afin de réorganiser le fonctionnement des services, notamment par rapport aux missions du Directeur du CIAS et la charge de travail.

La séance est levée à 10 heures 00.

*La Présidente,*

*Catherine  
LAPOIRIE*

*Affichage fait le 17 février 2022*

*Approbation du PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du 16 février 2022*

<i>NOM Prénom</i>	<i>Présence</i>	<i>Procuration à</i>	<i>Signature</i>
<i>LAPOIRIE Catherine, Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>NEGRI Colette, Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>HUBERTY René, Vice-Président</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>BESOZZI Daniel</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>EMMENDOERFFER Jocelyne</i>	<input type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>	<i>ROMANO Valérie</i>	
<i>LE LOARER Éric</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>TURCK Gilbert</i>	<input type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		